

Communiqué de Presse

10 juin 2020

Christian MENNRATH, Directeur Général d'E.M.A (filiale de Schmidt Groupe) vient de se faire élire à la Présidence du Syndicat National de l'Equipement de la Cuisine (SNEC).

Le Conseil d'Administration du Syndicat National de l'Equipement de la Cuisine (SNEC) vient d'élire Christian MENNRATH, Directeur Général EMA -Européenne de Meubles et Accessoires- (filiale de Schmidt Groupe) aujourd'hui - mardi 9 juin 2020 - Président du SNEC. Ce groupement de professionnels (fabricants, distributeurs, équipementiers et membres associés) a pour mission d'accompagner, de défendre, d'informer, de promouvoir, d'assurer et de protéger les intérêts des métiers des métiers de la cuisine équipée sur mesure.

Tout comme de nombreux distributeurs sous enseignes SCHMIDT et CUISINELLA, adhérents SNEC, engagé depuis de nombreuses années au sein du SNEC (dans les différentes commissions et groupes de travail), Christian MENNRATH reprend le flambeau après les deux mandats d'Aymeric FOISSEY (distributeur) Président des Etablissements FOISSEY et les trois mandats de Pascal RAULOT (distributeur) Président de TOTAL CONSORTIUM CLAYTON. Rappelons que le dernier fabricant élu à ce poste fut André TEISSEIRE, Président des Cuisines TEISSEIRE et TESSA.

Christian MENNRATH par cette annonce est fier d'apporter son expertise et son savoir-faire afin de participer activement au rayonnement et au développement du secteur.

Christian MENNRATH et le Conseil d'Administration du SNEC ont des ambitions fortes dans ce contexte exceptionnel où les activités humaines reprennent après deux mois de confinement.

Marché de la cuisine : les chantiers sont multiples et les défis nombreux

Le marché de la cuisine intégrée (hors électroménager et pose) représente une valeur de 3,6 milliards d'euros TTC (2019). La progression des ventes a été de 6,2 % en 2019 à surfaces évolutives.

La cuisine intégrée est la deuxième dépense de consommation des Français en ameublement (27% de leurs achats), juste derrière les meubles meublants (34,2%) et loin devant les sièges (17,5%). Au cours de dernières années, la part de marché de la cuisine intégrée n'a cessé de progresser sur le marché du meuble (17% en 2009).

Des enjeux majeurs attendent ces métiers.

- Tout d'abord, défendre toutes les mesures qui soutiennent l'activité des commerces et le maintien de l'emploi des collaborateurs est indispensable.
- Plus que jamais, la force du secteur sont les concepteurs/vendeurs. Les magasins maillent le territoire et donnent au consommateur cette indispensable proximité qui permet de voir et toucher les produits, de parler à un professionnel, d'imaginer et de réaliser avec lui les aménagements rêvés. C'est pourquoi c'est un enjeu clé pour les années à venir, qu'il faut travailler dès aujourd'hui : ces métiers doivent attirer les jeunes et les talents.
- Ensuite, il est également nécessaire de traiter toutes les mesures qui touchent la vie des magasins : soldes, Foires et Salons et statut des vendeurs en extra, durée du travail, grille des salaires, éco-taxes, étiquetage, lutte contre le gaspillage, questions environnementales...



Communiqué de Presse

La digitalisation du secteur est en marche

Les évènements extraordinaires que nous vivons sont également des accélérateurs de changements où ce qui semblait impossible la veille, devient soudainement réalisable. Les solidarités s'expriment, les créatifs sont écoutés, les décideurs saisissent les opportunités. « Nous vivons une transformation structurelle (économique, sociale, environnementale et technologique) que nous devons analyser pour anticiper les impacts et nous adapter » commente Christian MENNRATH.

Les pratiques des clients changent, les outils digitaux offrent de nouvelles possibilités, les modalités de ventes et de communication évoluent. Ainsi un consommateur peut démarrer son parcours sur internet ou en magasin et un vendeur qui traditionnellement accueillait en magasin, peut démarrer chez le client ou faire de la vente additionnelle lors des passages au domicile. A ce titre et pour exemple, il est indispensable de donner un cadre légal et sécurisé aux nouvelles méthodes de travail que permet la digitalisation : La vente à distance, la vente à domicile, la vente sur internet, la mixité de toutes ces approches commerciales dans le parcours d'achat de nos clients. Toutes ces pratiques devront être analysées pour en mesurer tous les impacts juridiques et nous devrons faire évoluer les conditions générales de vente, les bons de commande... tous les documents commerciaux afin de protéger les consommateurs et les entreprises.

« Nos produits sont exceptionnels, nos entreprises sont performantes, nos collaborateurs exercent des métiers passionnants et nos clients attendent de nous la réalisation d'une part de rêve! Je suis heureux de travailler à la réalisation de ces objectifs avec notre syndicat » explique Christian MENNRATH.

Pour toutes informations complémentaires :
Nathalie GAUTHIER et Christian SARROT
Syndicat National de l'Equipement de la Cuisine – SNEC –
nathalie.gauthier@snec.org & christian.sarrot@snec.org

Téléphone : 09.54.92.06.00 / Mobile : 06.08.22.07.82